



Société des Usines de l'Orbe

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués à

l'assemblée générale ordinaire

du vendredi 17 juin 2005, à 17 h 30, à la Buvette du Casino d'Orbe.

Feuille de présence ouverte dès 17 h.

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion et comptes annuels de l'exercice 2004 avec communication du rapport de révision.
Proposition: approbation.
2. Emploi du solde à disposition de Fr. 549 743.98, résultant du bilan.
Proposition: le solde au bilan est affecté de la manière suivante:

- distribution d'un dividende brut de Fr. 60.- par action, total	Fr. 128 160.—
- distribution d'un dividende extraordinaire de Fr. 30.- par action, total	Fr. 64 080.—
- attribution à la réserve générale	Fr. 19 897.15
- attribution à autres réserves	Fr. 0.—
- versement aux œuvres de bienfaisance et sociétés locales	Fr. 15 000.—
- report à compte nouveau	Fr. 322 606.80
Solde au bilan	<u>Fr. 549 743.95</u>
3. Décharge aux membres du conseil d'administration.
Proposition: décharge pour l'exercice 2004.
4. Election.
Proposition: - élection de la fiduciaire BfB Fidam révision, en qualité d'organe de révision pour une période statutaire de 1 an.
5. Propositions individuelles et divers
Les propositions individuelles doivent parvenir au conseil d'administration par écrit, au moins 10 jours avant l'assemblée générale.

Tout actionnaire inscrit au registre des actions reçoit une convocation personnelle accompagnée des documents mentionnés au point 1 de l'ordre du jour.

Orbe, le 24 mai 2005

Le conseil d'administration